



L'engagement du GMPA aux côtés de la Fondation Caisses d'Épargne pour la Solidarité

■ Le GMPA

Association à but non lucratif, le GMPA s'est donné pour mission, dès son origine, d'apporter à l'ensemble des militaires puis de tous les professionnels de la sécurité (policiers et pompiers) et à leurs familles, une protection optimale en matière de prévoyance en s'appuyant notamment sur l'expertise de ses assureurs partenaires.

Aujourd'hui, le GMPA rassemble plus de 330 000 personnes protégées. À travers son service action sociale, il offre gracieusement à ses adhérents les plus fragiles divers aides ou services qui répondent au concept d'accompagnement social dans la durée.

■ La convention de partenariat

À la recherche d'un partenaire susceptible de partager ses valeurs et de l'aider à répondre sur l'ensemble du territoire national aux problématiques de dépendance dont pourraient être victimes ses adhérents ou leurs ayants-droits, le GMPA a choisi de s'associer à la Fondation Caisses d'Épargne pour la Solidarité et de signer une convention de partenariat le 26 juin 2012.

Le GMPA accompagnera la Fondation dans son programme d'équipement 2011-2015 à travers une subvention d'investissement de deux millions d'euros.

De son côté, la Fondation réserve aux adhérents du GMPA, ainsi qu'à leurs ayants droit conjoints et leurs ascendants, un droit d'admission prioritaire pour 80 admissions par an sur une durée de 10 ans, valable dans tous les établissements d'hébergement pour personnes âgées (EHPAD et EHPA) de la Fondation.

■ Contact GMPA

Nadège Faucher
Responsable Département Animation Développement
Marketing & Communication
Tél. : 06 76 85 73 01
nadege.faucher@gmpa.fr

■ Contact Fondation Caisses d'Épargne pour la Solidarité

Catherine Schwartz
Déléguée à la communication et au mécénat
Tél. : 06 74 94 68 32
catherine.schwartz@fces.fr